

Démarche d'évaluation et de renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG) de la Communauté de communes Larzac et Vallées

Info flash n°2
Juillet 2025

Edito

Depuis fin avril, la Communauté de Communes a engagé **une démarche de concertation pour évaluer et renouveler la Convention Territoriale Globale** signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron sur la période 2021-2025.

Cette nouvelle contractualisation doit **fixer pour les deux prochaines années (2026-2027) les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ses champs d'intervention** : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie locale, et accès aux droits.

Cette convention doit s'appuyer donc sur une évaluation, un diagnostic territorial et un plan d'actions **coconstruits avec les acteurs locaux, les habitants, les élus, les professionnels et les bénévoles concernés par ces enjeux.**

Depuis le lancement de la démarche, une analyse statistique et documentaire approfondie a été menée sur les champs d'action de la CTG, des **entretiens** ont été réalisés auprès d'élus et partenaires locaux (24 acteurs interrogés à ce jour), des **rencontres thématiques** ont réuni 30 participants les 16 et 17 juin et des échanges ont été organisés avec des **usagers du Point Info Seniors et de l'espace France services Larzac et Vallées** (27 juin), comme d'assistantes maternelles et parents ayant participé à une **journée dédiée à la petite enfance** sur la commune de Saint-Jean Saint-Paul le 28 juin dernier.

Où en sommes-nous ?

L'élaboration de cette CTG est un enjeu important pour la Communauté de communes et ses partenaires : il s'agit de **réinterroger collectivement les démarches menées** jusqu'à présent, d'identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, mais aussi de **définir les améliorations** à mettre en œuvre pour les années à venir. **La consultation des habitants constitue donc un enjeu clef de cette démarche.**

A cet effet, **un questionnaire (en ligne et en format papier) sera diffusé dès ce mois de juillet**, à destination des habitants du territoire intercommunal. **Différents canaux sont mobilisés pour diffuser cette consultation au plus grand nombre** (allocataires Caf et Msa, services des collectivités,...), cependant **nous comptons sur l'ensemble des partenaires de la démarche pour la relayer le plus largement possible** auprès de leurs usagers, adhérents, bénévoles, équipes... (voir page suivante).

Un temps d'échange sera également organisé en juillet autour de la **thématique de l'animation locale**, auprès d'adhérents de différentes associations et usagers d'actions menées par des associations du territoire intercommunal.

Rappel des différentes étapes de la démarche

PHASE 1 : Evaluation - élaboration du diagnostic et identification des enjeux

Avril - Septembre 2025

- Analyse documentaire et statistique
- Formulation des questions évaluatives
- Entretiens avec les partenaires clés de la CTG
- 4 rencontres thématiques avec les acteurs locaux**
- Consultation des habitants et organisation de 4 "forums usagers"
- Bilan et analyse évaluative
- Actualisation du diagnostic et identification des enjeux pour la CTG 2026-2027
- Restitutions

PHASE 2 : Définition du plan d'action de la CTG

Septembre - Décembre 2025

- Comité de pilotage : définition des orientations stratégiques
- 4 groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux pour élaborer les fiches-actions**
- Finalisation des fiches-actions et du document-cadre la Convention territoriale globale (CTG)
- Elaboration du référentiel d'évaluation de la CTG
- Restitutions

Vos contacts :

- Edwige DELCROS, chargée de coopération CTG pour la Communauté de communes : e.delcros@cc-larzacvallees.fr
- Sylvain TABOURY, CREDOC : taboury@credoc.fr

Zoom. La consultation des habitants

Ce diagnostic ne peut avoir de sens et de pertinence s'il ne s'appuie pas sur une analyse croisée des points de vue des **acteurs locaux**, qui apportent chacun leur « expertise » et leur connaissance du terrain : associations, services de la collectivité, institutions, **mais aussi habitants, jeunes et familles directement concernés par la démarche et les mieux à même de faire remonter leurs besoins, les difficultés éventuellement rencontrées** pour accéder aux services locaux, les améliorations qui pourraient être envisagées pour faciliter la vie aux habitants du Lévézou.

En tant que partenaires de la démarche CTG, nous comptons sur vous pour diffuser ces enquêtes auprès des usagers qui fréquentent vos structures : parents de jeunes enfants, enfants – adolescents, publics informés ou accompagnés par vos services, habitants de la Communauté de communes Larzac et vallées.

Pour cela, **il vous suffit de copier-coller le lien ci-dessous et/ ou le QR Code, et de le diffuser par mail, ou sur vos réseaux sociaux et/ou votre site internet**. Ces questionnaires sont totalement anonymes et seront traités de manière strictement confidentielle. N'hésitez pas à faire directement remplir le questionnaire (sur ordinateur, tablette, smartphone ou sur support papier) aux personnes qui fréquentent vos structures/services pendant un temps dédié : dix minutes suffisent pour répondre.

Cette consultation doit être finalisée pour fin juillet. La diffusion en ligne doit être privilégiée mais des questionnaires en format papier peuvent être également diffusés pour être mis à disposition des usagers : un questionnaire en version PDF peut vous être adressé sur simple demande au Crédoc - taboury@credoc.fr (ces questionnaires papier devront être retournés au Crédoc – 142, rue du Chevaleret 75013 Paris, à l'attention de Sylvain Taboury).

Le lien d'accès à la consultation habitants :

<https://consultation-habitants-larzac-vallees.callson.fr/>

QR code d'accès à la consultation habitants :

